

FONDATION D'ENTREPRISE



Appel à projets 2019

-

**RESILIENCE ET ACCEPTATION : QUELS OUTILS
POUR LES INFRASTRUCTURES ?**

Règlement

1. Contexte

La fondation d'entreprise FEREC, recherche collective pour la construction et les infrastructures, s'est donné comme objectif de favoriser l'innovation dans le domaine des infrastructures de mobilité et des réseaux, qui constituent des éléments essentiels du cadre de vie des concitoyens, de l'attractivité des territoires et de la compétitivité des acteurs.

Ce secteur est confronté à des défis majeurs :

1. Maintenir la qualité de service et transformer les infrastructures avec un minimum de perturbations sur l'exploitation ;
2. Prolonger la durée de vie des infrastructures existantes tout en les adaptant à de nouveaux usagers et de nouveaux usages ;
3. Adapter les coûts de construction et de maintenance aux contraintes financières des maîtres d'ouvrage, renforcer la compétitivité ;
4. Faire face aux perturbations engendrées par le changement climatique ;
5. Soutenir la filière en accompagnant ses femmes et ses hommes dans le développement de leur savoir-faire et de leurs expertises ;
6. Développer et généraliser des pratiques du développement durable : économies de ressources non renouvelables, réduction des impacts environnementaux, préservation du patrimoine vivant, technique et culturel ;
7. Améliorer l'acceptabilité par les riverains ;
8. Faire de la transition numérique une opportunité majeure pour le secteur et un levier pour l'attractivité des différents métiers.

La fondation d'entreprise FEREC souhaite amorcer ou soutenir des actions apportant des éléments de réponse à ces défis, avec un effet de levier pour démultiplier les moyens qu'elle peut affecter. Elle prévoit de privilégier :

- des travaux de réflexion prospective sur les besoins du secteur ;
- des opérations d'amorçage sur des besoins de recherche collaborative et des moyens d'y répondre : incubation d'idées, études exploratoires, études d'opportunité et de faisabilité ;
- la levée d'éventuels verrous financiers dans des projets de recherche en cours, en accompagnement des efforts des partenaires du projet ;
- des opérations de valorisation et de diffusion de résultats de recherche ou d'innovations, de façon à en voir la pratique se répandre plus largement sur le terrain.

2. Appel à projets 2019

Ce deuxième appel à projets de la fondation d'entreprise FEREC vise préférentiellement les actions de recherche de types travaux exploratoires, incubateurs d'idées, études d'opportunité. Les projets plus matures peuvent également faire l'objet d'un soutien, pour accélérer le concept mis en avant.

Les projets soumis doivent répondre aux critères suivants :

- être en lien avec l'établissement et la promotion de recherches ou d'innovations collaboratives dans le domaine des infrastructures.
- entrer dans au moins un des défis majeurs cités dans les éléments de contexte.

Les actions proposées devront être conduites sur une période n'excédant pas un an. Les résultats du projet présenté devront pouvoir être **rendus publics** de façon à être partagés et contribuer à

l'évolution des pratiques. A cette fin, le porteur du projet s'engage à établir un compte-rendu final qui présente de façon suffisamment détaillée le déroulé des actions conduites et les résultats obtenus.

2.1 Thème de l'appel à projets 2019

Le thème retenu par la fondation d'entreprise FEREC pour l'appel à propositions 2019 est :

« RESILIENCE ET ACCEPTATION : QUELS OUTILS POUR LES INFRASTRUCTURES ? »

Prolonger la durée de vie des infrastructures tout en les adaptant à de nouveaux usagers et de nouveaux usages, faire face à des perturbations accrues engendrées par le changement climatique, améliorer l'acceptabilité par les riverains, maintenir et transformer les infrastructures avec un minimum de perturbations sur l'exploitation sont autant de défis pour les maîtres d'ouvrages et toute la filière des acteurs intervenant sur ces infrastructures. **D'où le besoin de développer des outils, des solutions ou des concepts innovants pour y répondre, en améliorant résilience et acceptation de ces infrastructures.**

2.2 Déroulement de l'appel à projets

L'ensemble des documents relatifs à l'appel à projets 2019 sont disponibles sur le site de la fondation d'entreprise FEREC : <http://fondation-ferec.fr/appel-a-projets-2019/>

2.2.a. Calendrier

- 29 avril 2019 : diffusion de l'appel à projets
- 17 juin 2019 à 20 heures : clôture de l'appel à projets
- 4 juillet 2019 : audition des dossiers sélectionnés
- 10 septembre 2019 : publication des projets retenus
- 10 septembre 2020 : remise du livrable attendu

2.2.b. Dépôt du dossier

Le dépôt du dossier se fera depuis le site de la fondation d'entreprise FEREC (<http://fondation-ferec.fr/appel-a-projets-2019/>) au plus tard le mardi 14 juin 2019 à 12 heures.

Lors de la soumission du projet, le déposant engage son organisation à mener à bien le projet dans les conditions décrites dans le présent règlement.

Un accusé de réception confirmant le dépôt sera adressé par e-mail à tout candidat.

2.2.c. Composition du dossier

Le dossier sera rédigé en français et composé :

- des coordonnées du porteur de projet ;
- de la durée de l'action ;
- de la demande de financement comprenant le coût global du projet et le financement demandé à la fondation d'entreprise FEREC ;

- d'un descriptif du projet contenant :
 - le contexte,
 - les objectifs,
 - la contribution à un ou plusieurs défis,
 - les potentiels d'application en matière d'infrastructures, d'usages, d'exploitation,
 - les potentialités de développement d'une recherche collective,
 - les livrables attendus en fin de projet ;
- d'un accord de publication.

Le dossier ne pourra pas être retenu si l'un de ces éléments est manquant.

2.2.d. Financement

L'aide maximale ne pourra pas dépasser 50 k€ TTC et sera inférieure au coût global du projet.

Le financement portera sur des éléments décrits dans le dossier :

- essais préliminaires ;
- coût de réalisation, en distinguant les dépenses extérieures du temps passé ;
- autres.

Le financement accordé par la fondation d'entreprise FEREC sera versée de la manière suivante :

- un acompte de 50 % à l'acceptation du projet,
- le solde de 50 % après remise du compte-rendu final illustré.

2.2.e. Le déroulement et l'implication du jury

Les dossiers sélectionnés par le jury feront l'objet d'une audition le 4 juillet 2019. Le porteur du projet sera convoqué pour une audition d'une durée de 20 minutes.

Le jury sera composé des membres du conseil d'administration ou d'un représentant qu'ils auront désigné. Le jury se réserve le droit de faire appel à l'avis d'experts issus d'organismes ou d'institutions spécialisées dans le cadre de l'analyse des dossiers.

Les décisions du jury seront sans appel.

2.2.f. Publication

Durant la phase de dépôt et d'analyse des dossiers, les échanges avec le jury et les délibérations resteront confidentiels. Après attribution, les éléments du dossier deviendront publics.

Le porteur du projet retenu autorise la fondation d'entreprise FEREC à publier sur son site internet www.fondation-ferec.fr :

- à partir du 10 septembre 2019 :
 - le nom complet du projet et son acronyme,
 - le résumé du projet et les résultats attendus,
 - la date de réalisation de l'action,
 - le montant du projet ainsi que la contribution de la fondation d'entreprise FEREC.

- à partir du 10 septembre 2020, le compte-rendu final illustré que le porteur du projet retenu s'engage à fournir à la fondation d'entreprise FEREC le 9 septembre 2020. Ce compte-rendu :
 - présentera le déroulé de l'action, les résultats obtenus, les retombées potentielles pour les usagers
 - mentionnera le soutien de la fondation d'entreprise FEREC et
 - affichera le logo de la fondation d'entreprise FEREC.

2.3 Protection des données personnelles

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, le porteur du projet pourra à tout moment bénéficier d'un droit d'accès, de rectification, et d'opposition à l'ensemble de ses données personnelles en contactant la fondation d'entreprise FEREC par mail.

2.4 Renseignements

- aap2019@fondation-ferec.fr
- 01 44 13 32 79